

COMMUNE DE STEIGE

Département du BAS-RHIN
Arrondissement de SELESTAT

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers élus
15

Date de convocation : 11 septembre 2019

Séance du 17 septembre 2019
Sous la présidence de Roland MANGIN, Maire

Conseillers en fonction
15

Membres présents : Mmes et Mrs les conseillers à l'exception de Evelyne SCHWARTZ qui donne procuration à Stéphane DIDIER, Yannick RIEFFEL qui donne procuration à Christian HEIM, Antoine GOFFINET, Marina HUBRECHT-PRINZ et Jérôme MANGIN : absents excusés, Clarisse MOURLAM.

Conseillers présents :
9

Copie intégrale des délibérations prises

Sur proposition du maire, le conseil municipal est d'accord de rajouter à l'ordre du jour le point suivant : décision modificative budgétaire

1) Décision modificative budgétaire

Afin d'équilibrer les recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement du budget forêt, le conseil municipal approuve les décisions modificatives budgétaires suivantes :

	Dépenses	Recettes
7022 recettes		700
6282 frais gardiennage	700	
	700	700

Le maire donne aux conseillers municipaux, des informations sur :

- le PLUi
- le nouveau schéma départemental de gestion cynégétique du Bas-Rhin
- la réforme de la fiscalité locale
- la gestion de la forêt française
- le projet de loi relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique
- le nouveau réseau de proximité

Divers

Sortie en forêt communale le 12 octobre

Soirée « les Loures » le 12 octobre à 19 heures à l'Espace d'Animation Rural

Journée citoyenne le 26 octobre

Manifestation des 23 et 24 novembre

Réunion avec les chasseurs le 8 octobre à 18 h 30

Rapport commission contrôle à la scierie de Steige

Utilisation de la salle d'évolution de l'école – convention avec l'AGF

D'autres points ont été abordés :

- remplacement d'un congélateur à la salle par une armoire réfrigérée
- main courante à l'église à réparer
- problème de visibilité dans la rue du Beulot, élagage
- campagne de rigoles en forêt

L'adjoint Christian HEIM, précise que lors de la journée citoyenne, les bénévoles ont fait des travaux divers dans les chemins, curage de fossés et de rigoles etc... mais seulement une semaine après cette campagne, tout le travail effectué était réduit à néant par de nouvelles dégradations.

Lu, approuvé et signé. Suivent les signatures de tous les conseillers présents.
Pour copie conforme faite à Steige, le 19 septembre 2019

Le Maire
Roland MANGIN